

Le Prunaysien

Bulletin Municipal de Prunay sur Essonne

Juillet 2017 - N°42





Madame, Monsieur,

Le premier semestre se termine et c'est le signe que les vacances bien méritées arrivent à grands pas, du moins pour ceux qui peuvent en profiter.

Des échéances électorales ont eu lieu et je me réjouis que vous soyez venus, plus que la moyenne nationale, voter et ainsi accomplir votre devoir civique, quelque soient les résultats.

Votre Conseil Municipal a travaillé pour élaborer le document d'urbanisme pour les 15 prochaines années.

Sachez que l'intérêt général et le maintien de la qualité de vie a été notre leitmotiv en prenant en compte tous les aspects techniques et environnementaux. Celui-ci devrait être opérationnel en fin d'année et sera complété par une gestion de la circulation et du stationnement au sein du village.

De manière plus ludique, ou sportive, sachez que dans quelques jours, vous pourrez profiter de la nouvelle piscine, située à Milly la Forêt, et que nos enfants pourront y apprendre la natation lors de leur période scolaire.

Je profite de cet édit, pour remercier publiquement le travail de notre directeur d'école, M. Alain Eeckeman, qui a œuvré pendant 27 ans au sein de Prunay, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Je terminerais en vous souhaitant un bon été 2017, en ayant toujours une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou qui ont des problèmes de santé, et vous remercie par avance de prendre en compte la quiétude du village et de respecter vos voisins afin qu'il en soit de même réciproquement.

Votre Maire

Patrick Pagès

Sommaire



Page 04	Vœux du Conseil Municipal
Page 04	Art et Matière
Page 04	Rézo pouce
Page 05	Qualité de l'eau
Pages 06 et 07	Santé
Page 08	Dossier : Cambriolage en vacances
Page 09	Piscine de Milly la Forêt
Page 10	Repas des aînés
Page 10	Soirée crêpes
Page 11	Pâques des enfants
Page 11	Carte Nationale d'Identité
Pages 12 et 13	Jean Cocteau
Page 14	Cérémonie du 8 Mai
Page 14	Fête des voisins
Page 15	Avant de prendre la route
Page 15	Départ d'Alain Eeckeman, directeur de l'école
Page 16	PLU (Plan Local d'Urbanisme)
Page 16	Fête du village
Page 17	Les Pruniers de France
Page 18	Pièces de théâtre
Page 18	Atelier mémoire
Page 18	Forte chaleur
Page 19	Amicale Prunaysienne
Page 19	La recette de Karine
Page 19	Résultats élections
Page 20	Le 14 Juillet
Page 20	Travaux
Page 20	Calendrier
Page 20	Etat civil

Mairie de Prunay sur Essonne

Tel : 01 64 99 52 17

Site : www.prunaysuressonne.fr

Mail : prunaysuressonne@orange.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 11h30

Permanence le mercredi de 18h30 à 19h30



Prunay sur Essonne

*Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont disponibles sur notre site internet
www.prunaysuressonne.fr (onglet - vie municipale).*

Vœux du conseil

Vendredi 6 Janvier

La cérémonie des vœux du Conseil Municipal à la population s'est déroulée le 6 janvier 2017.

Cela a permis de faire le point sur les actions à venir et écoulées et de tracer la route pour 2017.

Le traditionnel verre de l'amitié accompagné d'une galette a clôturé cette soirée.



Art et Matière

Du 28 Janvier au 5 Février

Après une année « Blanche », le salon photographique a repris ses quartiers à Prunay.

Cette année, deux Prunaysiens Aurélien Petit et Denis Charrier ont exposé parmi les onze photographes dont l'invité principal était Roland Boyer de Corbeil Essonne.

De la photo de rue à la Street Photography, de la montagne à l'Irlande, des stars du rock aux nus, toutes les photos de cet artiste nous ont transporté dans le monde et dans le temps.

Un grand merci à l'organisation d'art et matière et les employés communaux toujours présents pour les installations.



Affiche Officiel « Art et Matière 2017 »



Rézo pouce

Lors du Conseil Municipal du 05 Avril 2017, quatre arrêts ont été retenus dans notre commune. Il s'agit de :

- Centre Artisanal Jean-Michel DAUDU « SIGAL » 45 rue de l'Essonne, direction Maisse
- Centre Artisanal Jean-Michel DAUDU « SIGAL » 12 bis rue de l'Essonne, direction Malesherbes
- « Village », 3 rue de l'Essonne, direction Maisse
- « Village », face au 3 rue de l'Essonne, direction Malesherbes



Le sélénium est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. A dose physiologique, il participe à certaines fonctions de l'organisme.

Le sélénium, un élément d'origine naturel

D'origine naturelle et très peu abondant dans la croûte terrestre, le sélénium entre dans la composition de quelques minéraux. Sa libération dans les eaux est variable et s'observe le plus souvent dans les nappes captives car il est soluble en conditions « oxydantes ». Le sélénium est aussi d'origine humaine. Il est utilisé dans l'industrie électronique (semi-conducteurs) et photographique, dans la chimie (catalyseurs, caoutchouc, pigments, additifs pour la métallurgie, verrerie) et dans les industries pharmaceutique et textile.

Physiologiquement, le sélénium joue différents rôles biologiques dans l'organisme (métabolisme thyroïdien, lutte contre le stress oxydant). L'apport nutritionnel conseillé en sélénium varie selon l'âge entre 20µg/Jour et 80 µg/jour (Afssa, 20001). La déficience en sélénium a même été associée à deux maladies endémiques retrouvées dans les zones « séléniprives » de Chine : une maladie cardiaque (« myocardite ») et une maladie osseuse.

Le sélénium dans l'eau du robinet

Pour des expositions par voie orale, la cancérogénicité n'est pas retenue par les différentes autorités scientifiques. Dans une situation d'intoxication par ingestion chronique, on a pu noter l'apparition de cheveux cassants et dépigmentés, des ongles épais et cassants et des lésions cutanées. Le sélénium peut se retrouver dans l'air en phase gazeuse ou en phase particulaire. Les concentrations varient de 0,1 à 10 ng/m³ d'air. Sa teneur dans les aliments dépend des caractéristiques des sols utilisés pour les cultures et pour l'élevage des animaux.

Dans l'eau de distribution, la limite de qualité pour le sélénium est fixée en France à 10 µg/L par le Code de la santé publique alors que l'Organisation Mondiale de la Santé tolère 40 µg/L. Les traitements dans les stations de traitement d'eau potable sont efficaces et de nombreuses techniques permettent de répondre à cette norme réglementaire pour le sélénium. La contribution de l'eau du robinet à l'apport journalier total moyen en sélénium est de 1,6 % chez l'adulte et de 1,8 % chez l'enfant de 3 à 18 ans (Enquête de l'Alimentation Totale (EAT 2)).



Derrière minute !!!!!!!

Le syndicat qui a en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement (SIARCE) a lancé depuis plusieurs mois, une étude afin de trouver une solution fiable pour que le taux de sélénium baisse fortement et ainsi respecter la réglementation française.

Après présentation de différents scénarios, la solution retenue, est de diluer les eaux de forage avec des eaux émanant d'autres captages, en reliant les captages entre eux.

Les travaux devraient être lancés cette année, et auront probablement, une durée de deux ans, au vu de l'ampleur de ces derniers.

"Jamais le soleil ne voit l'ombre."

Léonard de Vinci

Maladie de Lyme

La transmission de la maladie de Lyme à l'homme se fait uniquement par piqûre de tique. Les contaminations humaines sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, en France entre le début du printemps et la fin de l'automne.



➤ Symptômes

Dans les 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic.

Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques ou des atteintes des articulations ou plus rarement d'autres organes peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre.

Des mois à des années après l'infection peuvent apparaître des manifestations tertiaires, de type articulaire, cutané, neurologique, musculaire, ou cardiaque.

➤ Traitements

Pas de traitement systématique devant une piqûre.

Par contre, la simple observation clinique d'un érythème migrant justifie un traitement antibiotique sans autre investigation complémentaire.

➤ Se protéger

▶ Avant une activité en nature :

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs

▶ Après une activité en nature :

J'inspecte soigneusement mon corps

▶ Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone

Processionnaire du pin



Quelques semaines après son éclosion, la chenille processionnaire se dote de soies urticantes qu'elle libère lorsqu'elle se sent en danger. Ces soies, en forme de harpon, peuvent se fixer sur l'épiderme, les yeux ou les voies respiratoires de quiconque s'approche de l'insecte. Il suffit alors de se gratter pour qu'elles se cassent et diffusent dans l'organisme une protéine toxique appelée thaumétopoïne.

Les animaux domestiques (chiens, chats) sont les premières victimes de cette contamination. Les jeunes chiots sont tout particulièrement exposés : curieux de tout, ils ne manqueront pas de coller la truffe ou la langue sur une belle procession de chenilles. Les conséquences peuvent être terribles. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale résultants peuvent les empêcher de se nourrir ou de s'abreuver. L'envenimation peut aller jusqu'à des nécroses sur toute la région buccale. Les ablations de la langue ne sont pas rares dans ce cas. Nombreux sont les vétérinaires ayant dû sacrifier des chiens ou des chats gravement blessés par la processionnaire.

Les animaux de ferme sont aussi touchés par cet insecte. En particulier les chevaux, les moutons, et les vaches. Leur faute : brouter l'herbe sur laquelle est passée la procession.

Chez les ruminants, les premiers symptômes d'envenimation ressemblent à s'y méprendre à ceux causés par la fièvre aphteuse.

Quoi de plus triste qu'un jardin ou un parc dont les arbres ont perdu leurs aiguilles, dévorées par les chenilles processionnaires ? L'aspect inesthétique des pins et cèdres défoliés ou couverts de nids est effectivement un sujet de préoccupation pour les paysagistes ou les particuliers. Mais pour les exploitants des forêts, les dégâts sont surtout d'ordre économique. Un pin sans aiguilles est un pin qui ne pousse plus guère.

Affaibli par cette défoliation, il devient une proie facile pour d'autres insectes qui peuvent le tuer.



Les chercheurs du laboratoire Biodiversité, gènes et communautés (Inra Bordeaux-Aquitaine) ont montré qu'un arbre ayant perdu la moitié de ses aiguilles à la suite d'une attaque de processionnaire verra sa croissance réduite de 50 %. Autant de mètres cubes de bois perdus pour l'exploitant. De plus, il faut trois ans à un arbre défolié par les chenilles pour revenir à une croissance normale.

Les chercheurs réalisent actuellement un travail visant à modéliser l'impact de la chenille processionnaire sur l'économie forestière sur une durée de 40 ans, c'est-à-dire, tout au long d'un cycle forestier.

Le moustique

Les températures estivales ont sonné le retour des moustiques. Des insectes qui n'hésitent pas à s'infiltrer jusque dans nos maisons pour obtenir ce qu'ils cherchent : du sang.

Mais que se passe-t-il réellement quand ils piquent ? Vous allez voir que les moustiques sont horriblement doués.



Si l'été est synonyme de soleil et vacances pour la plupart, il est malheureusement aussi synonyme de moustique. Dès que les températures commencent à remonter, les insectes piqueurs font leur retour, au grand dam de tout ceux qui ont du mal à y échapper.

En effet, quand ils sont en quête de sang, les moustiques ne reculent devant rien et se montrent particulièrement doués pour arriver à leurs fins.

Un arsenal en quête de sang

Le moustique est doté d'une sorte de trompe, appelée proboscis, qui va percer la peau et la traverser afin de chercher un vaisseau sanguin. Mais cette trompe n'est pas unique, elle est en réalité équipée de six appendices buccaux qui ont tous un rôle bien précis. Tandis que certains vont servir à percer la peau, d'autres vont aider à maintenir les tissus en place pendant "l'inspection". Un autre outil va lui, être chargé de la détection des vaisseaux sanguins afin de guider le moustique dans sa quête. Une fois la précieuse cible découverte, l'insecte va y planter sa trompe pour aspirer le sang. Dans le même temps, via un autre appendice, il va y injecter sa salive contenant des substances qui aident le sang à couler plus facilement et causent aussi les fameuses démangeaisons. Comme le moustique est plutôt gourmand, il a aussi mis une stratégie pour en boire le plus possible. Elle consiste pendant le repas à éliminer l'eau contenue dans le liquide afin de faire de la place. L'insecte continuera de boire du sang jusqu'à ce que son abdomen soit plein, ce qui peut représenter en fonction des espèces entre 0,001 et 0,01 millilitre de sang.

L'animal le plus mortel au monde

Si une piqûre de moustique n'est en elle-même pas réellement dangereuse, le problème est que les insectes ne viennent parfois pas seuls. En effet, ils sont porteurs de virus ou parasites qu'ils transmettent durant leur piqûre et qui peuvent causer de graves maladies. Dengue, chikungunya, paludisme, fièvre zika, fièvre jaune, la liste est longue et les victimes malheureusement nombreuses. Chaque année, le moustique est responsable de la mort de plus de 700.000 personnes, notamment dans les pays en voie de développement en Afrique et en Asie. Il handicaperait également quelque 200 millions de personnes par an.

Des chiffres qui lui valent le statut d'animal le plus mortel au monde, très loin devant les serpents, les vers parasites, les crocodiles ou les requins.

Cambriolage en vacances



Bientôt les vacances d'été ! Au bureau vous pensez déjà à vos doigts de pieds en éventail sur la plage, à votre bronzage, aux randonnées dans les Pyrénées ou à la visite de la cathédrale de Beauvais et son retable du 16ème siècle. Quels que soient vos plans cet été, le rêve est au bout de vos doigts.

Mais attention à ce qu'il ne vire pas en cauchemar une fois atteint.

Chaque année, au mois de juillet et d'août, la police et la gendarmerie constatent un pic de cambriolages des domiciles principaux. En ville ou en zone rurale, personne n'est épargné. Selon l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), environ 180.000 appartements ou maisons ont été cambriolés en 2013. Une augmentation de 19,1% par rapport à 2008 et 6,4 % de plus qu'en 2012.

Il y a 360.000 cambriolages par an en France soit un cambriolage toutes les 90 secondes. Un cambriolage dure en moyenne moins de 20 minutes ; ce qui a dopé le business des alarmes et des portes blindées.

Le nombre de cambriolages est en hausse constante : sur les 6 prochaines années un Français a 1 chance sur 10 de se faire cambrioler.

Ne vous inquiétez pas, il existe des solutions pour éviter de se faire cambrioler cet été.

- **Faites croire que vous habitez votre logement**
- **Ne dévoilez pas vos dates de vacances n'importe où (réseaux sociaux)**
- **Signalez votre départ à la gendarmerie de Milly la Forêt et précisez vos dates d'absences**
- **Sécurisez vos accès en vous équipant d'une alarme**
- **Protégez vos objets de valeur**

Laissez vos coordonnées à la gendarmerie de Milly la Forêt et précisez vos dates d'absence.

Quelques chiffres :

- **985 cambriolages par jour**
- **6500€ de perte moyenne par cambriolage**
- **80% des cambriolages sont en plein jour**
- **95% des intrus prennent la fuite quand une alarme retentit**



Piscine de Milly la Forêt

Un équipement nautique attendu

La Communauté de Communes a décidé de réaliser un équipement aquatique couvert sur le territoire de la commune de Milly La Forêt.

Ce bassin aquatique est situé sur l'emplacement de l'ex-piscine, fermée en septembre 2008.

Le projet, initié en 2012, a été relancé avec la ferme volonté du Conseil Communautaire actuel de répondre aux besoins identifiés sur notre territoire communautaire.

Le projet comprend :

- Une surface bâtie de 3 000 m² et une zone de stationnement,
- Trois bassins couverts, dont un bassin de nage et un bassin d'apprentissage et d'activités,
- Un espace détente et forme sera accessible, depuis l'accueil, par l'acquisition d'un billet d'entrée spécifique donnant accès à l'intégralité des offres destinées au public.

Le contrôle d'accès se fera par badge ou tout autre système similaire.

Cet espace vous proposera :

- Un espace forme, comprenant une salle de fitness de 120 m²,
- Un espace bien-être, dans lequel vous trouverez :
 - Un hammam,
 - Deux saunas avec parois vitrées de 10 m²,
 - Une zone équipée de douches variées à jets massant,
 - Un espace détente, isolé des circulations et très calme, proposant musicothérapie, aromathérapie...
 - Un espace solarium.

Des espaces extérieurs de 4 000 m² renforceront l'attractivité estivale de l'équipement par des solariums à la fois végétaux et minéraux.



Pose de la première pierre avec Pascal Simonnot Président de la CC2V et Alain Bernard, tout jeune retraité sportif

Prochainement, la piscine de Milly la Forêt ouvrira ses portes au public et le 16 Septembre prochain aura lieu l'inauguration avec la présence d'Alain Bernard.

Repas des Aînés



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 19 février malgré des désistements de dernière minute suite à des problèmes de santé. Mais les présents ont passé un agréable moment au vu des retours de leur part.

Les chants, poèmes et danses ont meublé l'après midi après le copieux déjeuner.

Dimanche 19 Février



Soirée crêpes

Samedi 4 Mars

L'amicale Prunaysienne a organisé le Samedi 4 Mars une soirée crêpes déguisée avec projection de photos de Prunay d'hier à aujourd'hui.

Une quarantaine de Prunaysiens, enfants et adultes ont répondu présent.

Presque tout le monde était déguisé, ce fut une très bonne soirée et le principal était de se retrouver et de s'amuser.



Pâques des enfants

Samedi 15 Avril

Cette année la chasse aux œufs s'est déroulée sous un ciel couvert mais sans pluie et dans la bonne humeur générale.

Les enfants ont rempli leurs sacs de chocolats. La récolte a ensuite été mise en commun et redistribuée équitablement entre les enfants. Après l'effort le réconfort, ainsi parents, enfants et organisateurs ont partagé le verre de l'amitié. Jus de fruits, café et gâteaux ont été appréciés. Les enfants sont repartis contents de leur cueillette et ont remercié chaleureusement les organisateurs.

Ce fut une belle matinée de Pâques, merci à tous pour ce moment de convivialité.



Carte Nationale d'Identité

Désormais, les futures demandes ou renouvellement de cartes nationales d'identité (CNI) ne seront plus délivrées dans votre mairie.

Pour cela, il faudra vous rendre à Milly la Forêt ou à la Ferté Alais.

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2014, la carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans tandis que celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Elle n'est gratuite que dans le cadre d'un renouvellement ou pour une 1^{ère} demande.

Pour plus d'information ou les démarches à suivre, rendez vous sur le site www.service-public.fr/ (rubrique Papiers-Citoyenneté).

Vous y trouverez quelles sont les pièces à fournir pour un renouvellement ou pour une première demande.



La maison Jean Cocteau

La rue du Lau, pavée et aménagée à l'ancienne, avec son caniveau central, se termine en cul-de-sac devant une double porte cochère romane et sa porte piétonne. Flanquée de deux tourelles à deux couleurs et à demi-engagées, sa façade est de style Louis XIII. C'est dans cette demeure, appelée autrefois la maison du gouverneur, que vécut Jean Cocteau de 1947 jusqu'à sa mort en 1963.

La façade sur rue et la toiture correspondante ont été inscrites en 1969 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.



La naissance du projet

Edouard Dermit a habité la maison et veillé sur les objets du poète jusqu'à sa mort en 1995.

En 2002, Pierre Bergé, président de l'association *Maison de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt* achète la maison avec l'aide du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional d'Ile-de-France.

En 2005, les travaux commencent.

La maison et les jardins ont été réaménagés pour accueillir le public avec la volonté que le visiteur s'y sente bien, comme s'y sentait l'artiste. Cette demeure était en effet devenue son refuge, loin du tumulte de Paris.



Partons en visite...

Trois pièces : le grand salon au rez-de-chaussée, la chambre et le bureau au premier étage ont été restituées telles que Cocteau les a laissées à sa mort et ce, dans les plus infimes détails : les meubles, les objets de décoration, jusqu'à la « moindre photo punaisée au tableau noir » et les tentures murales tissées à l'identique. Une manière de rentrer dans l'intimité du poète.

Plusieurs salles d'exposition permanente mettent en lumière les aspects de l'œuvre et de la vie de Jean Cocteau. A chacune correspond un thème : *Autoportrait d'un méconnu, Les mystères de Jean l'oiseleur, Virtuosité, Cocteau à Milly, La mode, Les amis, Les manuscrits*. Une salle d'exposition temporaire présentera tour à tour les 500 œuvres dont l'association *Maison de Jean Cocteau* est dépositaire : extraits de films, extraits sonores, œuvres originales, etc.

Enfin, avant de pénétrer dans la salle de projection pour profiter des œuvres cinématographiques de l'artiste aux mille facettes, les yeux du visiteur pourront se poser sur des portraits de Jean Cocteau réalisés entre autres par... Andy Warhol, Modigliani, Picasso ou encore Buffet !

La muséographie et la scénographie ont été réalisées par Dominique Païni et Nathalie Crinière, spécialistes de Jean Cocteau.

Né à Maisons-Laffitte, le 5 juillet 1889 et issu d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne, Jean Cocteau fit ses études au lycée Condorcet à Paris. Il était âgé de neuf ans lorsque son père se suicida.

Esprit artiste, esthète au tempérament de dandy, il publia ses premiers poèmes dès 1909 et devint une des figures à la mode du Tout-Paris et des salons que fréquentaient les Daudet, la comtesse de Noailles ou encore Marcel Proust.

Jean Cocteau achète avec Jean Marais la Maison du Bailli en 1947, il y réside d'abord occasionnellement avant de s'y installer définitivement.



Génial « touche-à-tout », passé maître dans l'art du sortilège, ce créateur que son originalité empêche d'enfermer dans telle ou telle mouvance littéraire ou artistique ne se voua qu'à un seul maître : l'étonnement - le sien comme celui des autres.

Il mourut le 11 Octobre 1963 – au lendemain du décès de sa grande amie Edith Piaf et fut enterré à Milly la forêt à la chapelle Sainte Blaise - des - Simples qu'il décora en 1959.

Jean Cocteau en France

Jean Cocteau sur la Côte d'azur

- Jean Cocteau a décoré la salle des mariages et le bureau du maire de l'Hôtel de ville de Menton
- Il a dessiné et peint « à fresque » les murs de la villa « Santo Sospir » à Saint-Jean Cap Ferrat dans laquelle il a aussi réalisé des mosaïques et une tapisserie.
- Il a peint des fresques dans la chapelle Saint –Pierre de Villefranche sur Mer.
- Il a décoré l'orchestre du théâtre en plein air de Cap d'Ail
- On peut voir des mosaïques et des fresques dans la chapelle Notre Dame de Jérusalem à Fréjus réalisées par Edouard Dermit d'après les croquis de Jean Cocteau



Chapelle de Villefranche sur Mer
1, quai Courbet
06230 Villefranche sur Mer
Tél : 04 93 01 73 68
www.le-sud-jean-cocteau.org



Chapelle Saint Blaise
Rue de l' Amiral de Gravelle
91490 Milly-la-Forêt
Tél : 01.64.98.84.94
www.chapelle-saint-blaise.org/



Maison de Jean Cocteau
15 rue du Lau
91490 Milly-la-Forêt
Tél : 01 64 98 11 53
www.maisoncocteau.net



Musée Jean Cocteau
2, quai de Monléon
06500 MENTON
Tél : 04 89 81 52 50
www.museecocteaumenton.fr



14, rue Jean Cocteau
06000 Saint Jean Cap Ferrat
Tél : 04 93 76 00 16
www.villasantosospir.fr

Exposition

« Jean Cocteau et les Américains » jusqu'au 17 décembre 2017

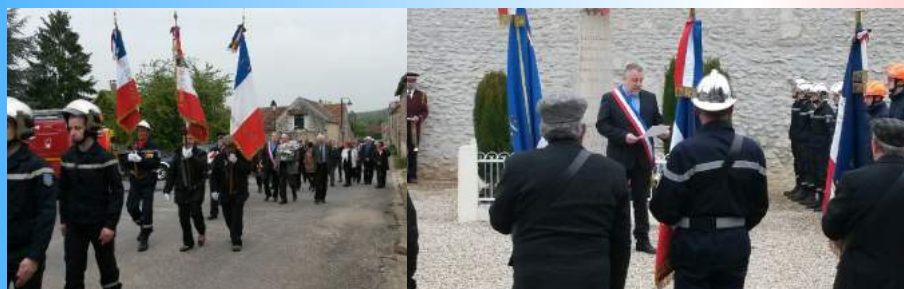
A travers cette exposition, la Maison Jean Cocteau à Milly la Forêt souhaite retracer les rapports entre Jean Cocteau et les Etats-Unis, au travers des principaux représentants littéraires et artistiques: Charlie Chaplin, Tennessee Williams, Edgar Poe, Man Ray... Cette exposition donne également une idée de l'ampleur de la carrière de Jean Cocteau, qui s'est rendu deux fois en Amérique : en 1936, il réalise pour le journal Paris-Soir un « Tour du monde en 80 jours » pour les cent ans de la disparition de Jules Verne ; en 1949, il compose son ouvrage « Lettre aux Américains » dans l'avion qui le ramène de New -York

Cérémonie du 8 Mai

La traditionnelle cérémonie du 8 mai 2017 s'est déroulée en l'honneur des morts pour la France, en présence des élus et de la population.

Cette année, ce ne sont pas seulement les morts de la guerre de 1939-1945 que nous avons célébrés mais tous ceux qui sont morts pour la France.

Merci aux présents en souvenir des morts pour la France.



Fête des voisins

Dimanche 21 mai 2017 par une journée très ensoleillée a eu lieu le repas des voisins à l'aire de jeux. Au programme salades et desserts ont été apportés par chaque participant, barbecue et boissons fournis par l'amicale prunaysienne moyennant une petite participation.

Une excellente convivialité et des jeux organisés pour les enfants ont fait de cette journée un moment très apprécié de tous :

Chamboules-tout, tour de poney, balle aux prisonniers

On vous donne rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux et avec le même temps



Avant de prendre la route

Cet été vous allez sûrement prendre la route direction la Bretagne ou bien le Sud.

Votre enfant doit être néanmoins bouclé et le bouclage de la ceinture ne souffre d'aucune exception, même pour un trajet de 200 m.

Le non-respect de cette règle de sécurité élémentaire peut-être sanctionné par une amende de 4e classe (135 €).

Si votre enfant a moins de 10 ans sa place est à l'arrière. L'endroit le plus sûr en cas de chocs latéraux étant la place centrale.

Deux dérogations à ce principe : la première pour un dispositif bébé « dos à la route », sur le siège avant passager, à la condition exclusive de désactiver l'airbag ; la seconde, lorsque la banquette arrière est inexistante ou non pourvue de ceintures de sécurité.

Sinon, votre enfant doit être installé dans un dispositif de retenue spécifique à son âge, son poids et sa morphologie.

Pensez également à attacher vos animaux avec l'aide d'un harnais.

BIEN UTILISER

LE SAVIEZ-VOUS ?



Laisser un blouson ou combinaison à votre enfant **RÉDUIT L'EFFICACITÉ DE VOTRE SIÈGE AUTO**

VOYAGER DOS À LA ROUTE

CHOISIR LE BON SENS

Voyager dos à la route durablement est **5x PLUS SÛR**



Jusqu'à min. 2 ans Idéal jusqu'à 4 ans

RISQUE DE BLESSURES SÉVÈRES

DOS À LA ROUTE	FACE À LA ROUTE
8%	40%

BIEN INSTALLER

des enfants sont mal installés en voiture

70% **ET LES VÔTRES ?**

ERREURS GRAVES **55%**

RÈGLEMENTATION

OBLIGATOIRE

Jusqu'à **10 ans** ou **1m35**



BIEN CHOISIR

QUE VAUT VOTRE SIÈGE AUTO ?



NORME ECE

≠



QUALITÉ SÉCURITÉ

Il est important de consulter les tests ADAC/TCS

Départ d'Alain Eeckeman

Le 29 juin dernier a eu lieu une petite cérémonie d'au revoir à une personne qui a beaucoup œuvré pour nos enfants.

Il s'agit de **Alain Eeckeman**, qui a été notre instituteur puis directeur de l'école de Prunay.

Il est arrivé en 1989 et a depuis ces longues années, éduqué les enfants de nos quatre communes, et tous les parents se félicitaient de sa rigueur et de son professionnalisme.

Il a fait valoir ses droits à la retraite et n'officiera plus à la rentrée de septembre.

Madame Disson, lui succédera.

Lors de cette cérémonie, les quatre Conseils Municipaux, l'ont chaleureusement salué, accompagnés des secrétaires des 4 Mairies.

Bonne continuation Alain !



Plan Local d'Urbanisme



Après le Projet d'Aménagement et de Développement Durable exposé fin d'année 2016, les travaux d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme ont continué tout le 1^{er} semestre.

Le zonage des parcelles, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation étant terminés, le projet pouvait être arrêté.

Cela fut fait lors de la séance du Conseil Municipal du 21 juin dernier.

Il reste la convocation des différentes personnes publiques, la saisie du Tribunal Administratif, l'enquête publique avant l'approbation du projet.

Ces actions devraient être terminées vers la fin de l'année pour que le PLU soit opérationnel au début 2018.

Fête du village

Samedi 24 et Dimanche 25 Juin

Cette année encore, la fête du village a été une réussite pour l'amicale Prunaysienne.

Cela a commencé le samedi à partir de 18h avec quatre concerts et le traditionnel embrasement de Mr Carnaval (un grand merci à Pierre Pelat !!!).

La journée du dimanche a débuté à 7h avec l'ouverture du vide grenier puis plusieurs concerts jusqu'à 19h ainsi que le spectacle des enfants avec un bel hommage à Alain Eeckeman.

Il y avait également 25 voitures de collection. Elles ont participé à un rallye photos puis à 16h a eu lieu la remise de trois prix.

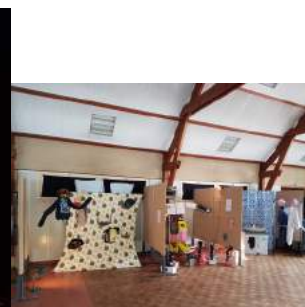
Merci à tous les bénévoles pour leur aide non seulement pendant ces deux jours mais aussi pour les préparatifs et le rangement.



Une partie des bénévoles



Mr Carnaval avant / après



Exposition à la salle polyvalente



Exposition de voitures anciennes



Spectacle des enfants de l'école de Prunay



Animations musicales



Participants au vide grenier

Les Pruniers de France

Samedi 3 et Dimanche 4 Juin



Pruniers en Sologne

Cette année, c'est Pruniers en Sologne près de Romorantin qui a accueilli les Pruniers de France. Durant le Week-end de la Pentecôte plusieurs manifestations nous ont été proposées.

Le samedi nous avons visité le château de Valençay ainsi que son musée de l'automobile où était exposé plus de 60 voitures (à partir de 1898).

Le soir, nous avons partagé un repas avec des élus des communes voisines et assisté à la traditionnelle « intronisation » des Gouteux d'Boudin.

Le dimanche matin a eu lieu l'Assemblée Générale pour les maires et quelques élus, tandis que pour les autres c'était quartier libre.

L'après-midi nous avons pu visiter la Chocolaterie Vauché à Bracieux, et sur la route du retour, le chauffeur du car nous a gentiment arrêté au pied du magnifique Château de Chambord pour une promenade dans le parc.

Merci à toute l'équipe organisatrice.

Les Gouteux d'Boudin

La Confrérie des gouteux d'Boudin créée en 1978 promouvoit le boudin et la charcuterie campagnarde renommée en veillant à sa valeur culinaire, son mode de fabrication.

Elle amène un nombre toujours croissant d'amateurs de boudin à la foire de Pruniers en Sologne et elle perpétue le folklore solognot.

L'intronisation est une cérémonie où plusieurs intronisations ont eu lieu durant ce week-end des Pruniers, dont le diplôme d'honneur pour notre commune.

Plus de 1100 intronisations ont eu lieu depuis la création.



Pièces de théâtre

Samedi 21 Janvier

« La bonne adresse » par les tréteaux d'Olyvette dans le cadre de la charte culturelle avec l'aide du Conseil Départemental de l'Essonne à la Salle polyvalente de Gironville.



Atelier mémoire

Depuis plus de 10 ans, elles sont à l'œuvre tous les mardi matin pour animer un groupe d'une dizaine de personnes. Outre les différents exercices réalisés en groupe, chaque semaine était l'occasion, à tour de rôle de chaque participant, de réaliser une revue de presse concernant un voyage ou une visite, afin de partager ses informations avec ses voisins de table.

La fin d'année était réservée à une sortie, qui permettait, outre une visite particulière telle que la visite du Sénat, le musée du chocolat, des archives nationales, l'opéra Garnier etc..., de déjeuner ensemble et échanger sur tous les points.

Bref, après ces nombreuses années, Catherine et Chantal ont décidé d'arrêter, et de se concentrer un peu plus à leur famille.... C'est dommage pour les participants, mais compréhensible et louable.

Donc, un grand merci au nom de tous les participants et espérons que d'autres activités verront le jour pour combler ce vide.



Forte chaleur

En cas de canicule, la première recommandation est de bien s'hydrater : boire de l'eau régulièrement et fréquemment, sans attendre d'avoir soif.

Les boissons sucrées sont à éviter, de même que le café et le thé, qui ont une action diurétique.

En plus de boire de l'eau, il est important de se rafraîchir en mouillant le corps et le visage plusieurs fois par jour.

Quelques astuces pour vous préparer :

- Passer, si possible, plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité à l'extérieur (jardinage ...) ou une activité physique.
- Porter des vêtements clairs, légers et amples
- Prendre des douches fraîches régulièrement (en évitant toutefois le gaspillage)



Amicale Prunaysienne

Le 14 Janvier dernier, un nouveau bureau a été élu :

- **Président** : Mr Pagès Patrick
- **Vice-Président** : Mr Gervin Ludovic
- **Trésorier** : Mr Huet Bruno
- **Trésorière adjointe** : Mme Pagès Josiane
- **Secrétaire** : Mme Goubert Karine
- **Assesseurs** : Mr Goubert Gilles et Mr Louis-Michel Fabrice



Merci à tous les bénévoles sur qui nous pouvons compter durant les manifestations.

La recette de Karine



Ingrédients pour 6 grillades :

- 1 cuillère à soupe de miel liquide
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Poivre et Sel
- Herbes de provence

- Mélanger tous les ingrédients si possible 2 ou 3 heures avant le barbecue pour que la marinade s'imprègne des herbes
- Enduire les grillades ou le poulet de cette marinade et faire cuire au barbecue

Résultats élections

Résultats des élections à Prunay

Présidentielles				Législatives			
1er Tour		2nd Tour		1er Tour		2nd Tour	
Inscrits	247	Inscrits	248	Inscrits	248	Inscrits	248
Votants	218	Votants	199	Votants	144	Votants	140
Blancs et nuls	6	Blancs et nuls	36	Blancs et nuls	5	Blancs et nuls	9
Exprimés	212	Exprimés	163	Exprimés	139	Exprimés	131
Abstention	29 11,74%	Abstention	49 19,76%	Abstention	104 41,94%	Abstention	108 43,55%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	22 10,38%			Yannick VILLARDIER	3 2,16%		
Marine LE PEN	45 21,23%	Marine LE PEN	66 40,49%	Francine BOUVARD	0 0,00%	Franck MARLIN	105 80,15%
Emmanuel MACRON	43 20,28%	Emmanuel MACRON	97 59,51%	Valérie GIRARD	14 10,07%	Daphné RACT-MADOUX	26 19,85%
Benoit HAMON	2 0,94%			Alain CHAPEAU	1 0,72%		
Nathalie ARTHAUD	0 0,00%			Patrick POLVERÉLLI	7 5,04%		
Philippe POUTOU	1 0,47%			Franck MARLIN	68 48,92%		
Jacques CHEMINADE	0 0,00%			Michèle KAUFFER	1 0,72%		
Jean LASSALLE	5 2,36%			Michael GOASDOUE	13 9,35%		
Jean-Luc MELENCHON	32 15,09%			Joyce OLIVEIRA	0 0,00%		
François ASSELINEAU	2 0,94%			Jean François LEROY	0 0,00%		
François FILLON	60 28,30%			Daphné RACT-MADOUX	32 23,02%		

14 Juillet

Cette année, le feu d'artifice sera lancé à Prunay.

Nous vous donnons rendez vous à **22h00** à l'aire de jeux rue de la Vallée pour la distribution des lampions.

- 22h30 : Départ du défilé
- 23h00 : Feu d'artifice musical



Travaux



Drapeau qui surplombe le perron de la Mairie



Barrières et lignes jaunes interdisant le stationnement et l'arrêt le long de la Mairie

Calendrier

- **14 Juillet** : Feu d'artifice à Prunay sur Essonne
- **26 et 27 Aout** : Ball-trap - 30 ans de la coupe des Maires
- **Septembre** : Rentrée scolaire
- **16 Septembre** : Inauguration de la piscine Alain Bernard à Milly la Forêt
- **Fin Septembre** : Porte ouverte Gâtichanvre
- **28 Octobre** : Halloween
- **11 Novembre** : Cérémonie du 11 Novembre (rendez vous directement au monument aux morts)
- **2 Décembre** : Téléthon
- **10 Décembre** : Noël des enfants



Etat civil

Nouveaux arrivants :

Melle Clémence DUFAUX,
6 rue de Courcelles,



Mme Annie ROY,
4 rue de Courcelles